

misérablement péri. C'est ainsi qu'il faut se défaire de son ennemi, et non autrement. Le françois a employé contre eux le fer et le feu, et n'a cessé d'en faire carnage, que quand il a vû qu'on luy demandoit quartier. Alors il a fait bon quartier à tous ceux des mains de qui il a vû tomber les armes Il les a faits prisonniers ; il les garde pour en faire échange. Voilà, mes enfans, comme se fait légitimement, raisonnablement et noblement la guerre. On doit en ce cas être toujours bien disposé à se défendre contre tout ennemi qui attaque, à repousser la force par la force, la finesse et la ruse de l'ennemi par d'autres finesse et d'autres ruses dont on peut très-légitimement se servir dans ces occasions ; on peut également prévenir l'ennemi, et l'attaquer avant qu'il nous attaque. Nous demande-t-il quartier, en mettant bas les armes ? donnons-le-luy : il s'avoue par là vaincu, et nous reconnoît en même temps pour être les vainqueurs ; mais assurons-nous-en de telle sorte qu'il ne puisse nous nuire, quelque envie, quelque dessein qu'il en eût. Appliquons-nous à tirer adroitement de luy des connoissances qui peuvent nous être nécessaires ; faisons-le de telle sorte que luy même ne s'en aperçoive pas, parce qu'en s'en apercevant il pourroit mieux réussir à nous tromper ; cachons-luy tout ce que nous sommes, et jamais ne luy donnons notre confiance. S'il y a des cas où on soit comme nécessité à ne pas laisser vivre les prisonniers à qui on a fait quartier, c'est quand on ne le peut vraiment faire qu'à son préjudice ; alors, quand on voit